IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE 2012

ANNEXE 1

DGFIP

Avant de remplir cette annexe, consultez la notice.
Les totaux AB et AC du dernier feuillet sont à reporter en page 3 de la déclaration.

Réinitialiser le formulaire | Valider et imprimer

IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE 2012

NOM, PRÉNOM

ADRESSE

cerfa
N°12373 * 08

ANNEXE 1

FEUILLET N° | SUR

IMMEUBLES BÂTIS OU DROITS RÉELS IMMOBILIERS PORTANT SUR DES IMMEUBLES BÂTIS

NUMÉRO D'ARTICLE	NATURE	LIEU DE SITUATION DÉPARTEMENT, COMMUNE, ADRESSE, LIEU-DIT	CARACTÉRISTIQUES			BIENS MIXTES	VALEUR DÉCLARÉE		NATURE DES DROITS DANS LE CAS OÙ LE REDEVABLE NE DÉTIENT PAS LA PLEINE PROPRIÉTÉ
			SUPERFICIE DU TERRAIN	SUPERFICIE TOTALE HABITABLE OU UTILE EN M^2	NOMBRE DE PIÈCES PRINCIPALES	FRACTION TAXABLE EN %	RÉSIDENCE PRINCIPALE	AUTRES IMMEUBLES	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
LIGNE DE REPORT ÉVENTUEL DES TOTAUX DU FEUILLET PRÉCÉDENT									
TOTAL							AB 0	AC 0	

N° 2725-ISF-AN – Impression : IMPRIMERIE NATIONALE 2012 01 40292 PO Mars 2012 – 116 549